

LA MANCHE INFINIMENT CHEVAL

LE DÉPARTEMENT LANCE SON PLAN CHEVAL 2023-2027



Le Département poursuit l'accompagnement de la filière équine pour en faire un vecteur d'attractivité, tout en préservant son caractère patrimonial et identitaire. Dans ce cadre, un travail de bilan et de diagnostic puis de concertation a été mené, afin d'actualiser, avec les acteurs locaux de la filière équine, les préconisations du Plan cheval 2019-2021 dans le

but de répondre concrètement aux enjeux liés à cette filière tels que l'élevage, le sport, l'environnement, l'action sociale, la culture, mais aussi le tourisme, l'attractivité, l'emploi et l'aménagement du territoire.

Un nouveau plan d'actions va ainsi être mis en œuvre sur la période 2023-2027 après son vote en séance plénière le 15 décembre prochain. Il a pour objectif de structurer et développer la politique équine départementale et de mesurer son impact sur notre territoire. Six orientations et vingt objectifs composent le Plan cheval à l'horizon 2027.

JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

ALAIN NAVARRET
Vice-président délégué aux
territoires et filières locales

vous convient à la présentation du futur Plan cheval Manche à l'horizon 2027,

le lundi 18 décembre 2023 à 14h15,

sur le campus de l'École des Courses Hippiques AFASEC de Graignes



Avec plus de 35 000 équidés sur son territoire, la Manche est reconnue comme terre de cheval. Le département se caractérise par l'excellence de son élevage avec environ 3 000 naissances d'équidés par an et plus de 1 200 éleveurs installés sur l'ensemble du territoire. Avec plus de 1 200 naissances de chevaux Selle Français par an, la Manche est avant tout le berceau d'élevage de cette race et fait naître des chevaux d'exception qui sont exportés partout dans le monde.

L'équitation est un véritable sport identitaire de la Manche. En effet, notre département occupe le premier rang national si l'on considère le ratio pratiquants par habitant (quatorze licenciés/1 000 habitants contre neuf à dix en moyenne en France) et dispose d'un fort maillage de centres équestres, dont près de 40 sont labellisés « école française d'équitation » par la Fédération française d'équitation (FFE).

Les courses hippiques tiennent une place importante dans l'histoire de la Manche : la première course officielle s'est déroulée à Cherbourg en 1836 et le haras national de Saint-Lô est à l'origine de la race trotteur français. Un réseau exceptionnel de quinze hippodromes est présent sur le territoire, dont un hippodrome marin dit « éphémère », unique en Normandie (hippodrome de Jullouville).

La filière équine représente une économie conséquente dans la Manche, à savoir : près de 2 000 entreprises, 6 000 emplois, 323 M€ de chiffre d'affaires, 35 M€ d'enjeux hippiques chaque année, et des entreprises leaders en France notamment dans le carrossage de véhicules de transport pour chevaux et les infrastructures équestres.

S'agissant des équipements équestres répartis sur notre territoire, le pôle hippique de Saint-Lô est le lieu incontournable du cheval dans la Manche et la vitrine de la filière équine manchoise à l'international. Plus de 35 000 engagés ont foulé ses pistes en 2022, ce qui en fait le premier pôle équestre public de France. Au-delà de l'outil optimisé pour les professionnels, c'est également un site patrimonial et culturel situé au cœur de la ville de Saint-Lô, qui est ouvert à tous nos habitants.

Notre département possède deux autres sites équestres structurants, qui sont quant à eux liés au secteur des courses : le centre d'entraînement de Dragey pour le galop, qui compte plus de 300 chevaux à l'entraînement et est le support de la formation unique en France de cavalier débouillage pré-entraînement, et l'école de formation aux métiers des courses de trot de Graignes, où 180 élèves font leur rentrée chaque année.

Enfin, avec son littoral remarquable s'étendant de la baie du Mont Saint-Michel aux plages du Débarquement et sa diversité de chemins de randonnées, la Manche est aussi une terre de tourisme équestre. Les cavaliers peuvent découvrir des paysages variés en utilisant les trois grands itinéraires régionaux et les nombreuses voies vertes ou sentiers balisés.

